

NOS PROPOSITIONS

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE. PRÉPARER L'AVENIR.

CE PROGRAMME EST À L'IMAGE DES BESOINS DE LA COMMUNE ET RÉPOND AUX ATTENTES DONT VOUS NOUS AVEZ FAIT PART AU FIL DU TEMPS ET À L'OCCASION DE NOS RENCONTRES ET NOMBREUX ÉCHANGES.

Chères Lançonaises, chers Lançonais,

Les capacités d'autofinancement nécessaires à nos investissements étant désormais consolidées, nous pouvons poursuivre et renforcer les grands axes définis en 2021 : éducation, enfance & jeunesse, sécurité, aménagements, tout en ouvrant la voie à de nouveaux projets. Ainsi, l'attractivité et le développement économique, la valorisation du patrimoine, les festivités et l'entretien du cadre de vie viennent compléter cette dynamique.

Je conduis une liste d'union des droites, rassemblant des femmes et des hommes engagés de droite traditionnelle, libérale ou nationale. Ce qui nous unit est clair : des convictions solides, des valeurs de responsabilité, d'autorité et de liberté, qui constituent le socle de notre engagement. Au-delà des sensibilités, une priorité nous rassemble pleinement : servir et défendre Lançon-Provence.

La stabilité demeure un pilier essentiel de l'équilibre et du bon fonctionnement de Lançon-Provence. Elle garantit à la fois le financement de nos équipements structurants et la capacité d'anticiper l'avenir, afin de maintenir une commune apaisée, sûre et agréable à vivre.

Julie Arias

Tête de liste « Vivre Lançon »

www.vivrelancon2026.fr



Julie Arias



SÉCURITÉ

- **Augmentation progressive des effectifs de la Police municipale et rurale** (déploiement sous 3 ans : recrutements, formations obligatoires, progressions internes...)
- Horaires étendus.

Cette montée en puissance s'inscrit dans la continuité. L'augmentation des moyens humains fait suite aux investissements matériels et techniques déjà réalisés.

- Poursuite du déploiement de la **vidéosurveillance** sur l'ensemble de la commune.
- Interventions de la police municipale : sensibilisation au harcèlement scolaire, cyber harcèlement, sécurité routière, citoyenneté, radicalisation.
- **Extension de la participation citoyenne** à un maximum de quartiers.

La tranquillité publique et la sécurité resteront un axe de travail essentiel !

SENIORS & SOLIDARITÉ

- **Renforcement du service au Bel Âge** : multiplier les activités proposées, élargir les temps d'ouverture.
- Favoriser les **actions handisports** sur la commune.
- **Ouverture d'un point numérique** accompagné, en partenariat avec la médiathèque.

Mise en place d'une navette dédiée aux **séniors isolés et personnes en situation de handicap** avec un minibus adapté.

ENFANCE & JEUNESSE

Petite enfance

- Faire de nos crèches **des lieux d'innovation et de bien-être** (salle Snoezelen, accueil des besoins spécifiques).
- Offre d'accueil élargie : capacité d'accueil et horaires.
- Mise en place d'un **référent petite enfance** dédié aux assistantes maternelles et au relais petite enfance (RPE).

Écoles

- Poursuivre la **végétalisation et l'aménagement des cours**.
- Maintien d'une **ATSEM** par classe de maternelle.
- Maintien de l'**aide individualisée (AESH)** pour les enfants en situation de handicap.
- **Formation aux gestes de premiers secours** pour les CM2 avant l'entrée au collège.
- Ouverture du premier bâtiment dédié au **centre aéré** de la commune en juillet 2026.

ENVIRONNEMENT

- Crèches, écoles, centre de loisirs et Secteur Jeunes éco-responsables : tri sélectif, compost, zéro plastique, poursuite de l'isolation thermique des bâtiments, récupération des eaux de pluies, éclairages basse consommation.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines pour aller au plus près du zéro déchet.
- Installation de panneaux photovoltaïques avec pour objectif l'autoconsommation des bâtiments.
- Poursuite du déploiement des bornes de recharges électriques et notamment sur les hameaux.
- **Tolérance zéro sur les dépôts sauvages**.
- Organisation d'un nouveau dispositif partenarial pour le nettoyage des collines.

Aucune hausse
du taux d'impôt communal

Non à l'urbanisation
massive, poursuite de la protection
de la commune contre un habitat démesuré.

AMÉNAGEMENTS

Même si nous ne sommes pas décideurs et financeurs, nous continuerons notre travail collaboratif avec le département et exhorterons les services compétents jusqu'à **obtention de la réfection de la RD19 (Route de Coudoux)**. Même démarche pour le tronçon de RD113 traversant Lançon, ce mandat devra être celui de la sécurisation complète !

Si notre commune n'a pas encore bénéficié de 100% des financements et travaux attendus, elle a d'ores et déjà obtenu :

- La création du collège Caroline Aigle.
- Le financement de son gymnase à hauteur de 80%.
- Un Contrat Départemental de Transition énergétique de près de 4M€ pour contribuer au financement des équipements et aménagements présentés dans le bilan (Accueil Collectif de Mineurs, Secteur Jeune, plaine sportive, requalification ceinture de ville).
- 50 à 70% des investissements de la commune couverts par des subventions départementales pour l'ensemble des travaux et investissements réalisés ces 5 dernières années.

Comme je le fais depuis 2021 en tant que conseillère départementale, je continuerai à défendre ma ville auprès de notre principal financeur pour obtenir subventions et financements.

VOIRIES

Poursuite requalification ceinture de ville et voiries :

- Finalisation de la ceinture de ville avec les tronçons 4, 5 et 6 jusqu'au rond-point du pressoir.
- **Réhabilitation de la place du champ de Mars**. Places de stationnement repensées et amplifiées entre le secteur champ de Mars et le parking Toran.
- Poursuite de la rénovation des autres voiries communales selon le plan établi et mis en place depuis plusieurs années.

Pour rappel, Lançon c'est 85 km de voirie.

& Création d'une salle des Fêtes communale

Pistes cyclables :

- Liaisons entre les écoles et le collège.
- Liaison La Barben – Lançon-Provence – St Chamas dans le cadre du projet Touloubre – Etang de Berre. Projet co-construit entre Lançon-Provence et les communes citées ainsi que la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- Utilisation des berges du canal. Les discussions et les négociations entreprises depuis plusieurs années, se poursuivent avec EDF/EDF hydro et ITER. Le travail commun régulier est nécessaire à l'obtention de l'usage des berges du canal (travaux de sécurisation et de mise aux normes, financements, transferts de compétences...)

Nous récupérerons le pouvoir décisionnaire sur la gestion des publicités, aujourd'hui exercé par la Métropole, afin de mettre fin à la prolifération de publicités intempestives.

ENTRETIEN & PROXIMITÉ

Grâce à notre rigueur budgétaire, les moyens humains du Centre Technique Municipal seront renforcés, tout en restant strictement conformes aux exigences de la cour des comptes sur la maîtrise des effectifs municipaux.

- **Engins de propreté automatisés dédiés et implantés** dans chaque hameau et au village.
- Création d'un **dispositif centralisateur de recueil des demandes d'interventions techniques** à destination des administrés.
- **Chaque hameau aura son référent** qui assurera une permanence mensuelle et fera le lien entre les habitants et les services municipaux. Il veillera au bon déroulement de tous les sujets et travaux jusqu'à leur aboutissement.

VIE ASSOCIATIVE & FESTIVITÉS

- Grâce aux **nouveaux locaux de l'Espace Toran** réalisés durant notre mandat, nous renforcerons l'accompagnement des associations et favoriserons une dynamique interassociative.

Poursuite de la réhabilitation des équipements à destination des associations : courts couverts et nouveau local pour le club de tennis - Réhabilitation du boulodrome et de ses équipements - Création de tribunes au théâtre de verdure avec buvette et sanitaires intégrés.

- Maintien des festivités existantes au centre du village et **développement sur les hameaux**, en lien avec les attentes et souhaits des riverains.
- Maintien du versement **des subventions allouées aux associations**, toujours sur la base de critères précis, étudiés en commission, dans le respect de la procédure établie.
- Fête d'Halloween revisitée.

Création d'une Foire aux vins et produits locaux couplée à un vide-grenier chaque printemps.

ATTRACTIVITÉ - COMMERCE - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le projet de l'ancienne cave, dit projet des halles, retardé par la mise en liquidation judiciaire du porteur/investisseur, se poursuit jusqu'à son aboutissement ! Plus de 2 ans de travail avec le cabinet d'architectes Hoch, plusieurs années d'échanges cumulés avec les banques, bureaux d'études et notaires pour la construction du plan financier et juridique sont des bases existantes qui nous permettent de rebondir et poursuivre ce projet d'intérêt général.

Développement du service “Attractivité & Développement économique” pour animer commerces, centre-ville, zones d'activités et accompagner les projets.

- Mise en place de **comités techniques composés de citoyens, d'élus et de techniciens** pour travailler au quotidien avec les acteurs économiques de la commune.
- Poursuite des **rachats stratégiques de fonds de commerce** pour lutter contre la vacance en centre-ville.
- **Marchés hebdomadaires élargis et rendus plus attractifs** en concertation avec les commerçants implantés, notamment grâce à la communication/signalétique pour une meilleure visibilité.
- **Tourisme économique et communication amplifiée autour des domaines viticoles, des caves, des producteurs, de la trufficulture et du terroir seront un axe de travail important du service “attractivité et développement économique”.**

La conjoncture économique de ces dernières années a imposé un changement radical de la gestion des zones d'activités par la Métropole en cohérence avec les besoins des entrepreneurs et professionnels :

- ZAC Sardenas : L'implantation d'enseignes de qualité lance un renouveau économique, en périphérie du centre-ville (restauration, épicerie fine, sport, matériaux de construction, équipements industriels, loisirs, garages automobiles...). Bien que les zones d'activités soient de compétence métropolitaine, la commune est à l'initiative et actrice de la future création du rond-point d'entrée de la ZAC (travaux administratifs et financiers en cours).

PATRIMOINE & CULTURE

- **Mise en place du “plan façades”**, aide aux propriétaires pour la restauration des façades du centre historique.
- Poursuite du **plan de restauration de l'Église Sainte Julitte** sur 6 ans : chœur d'abord, puis nef et chapelles. Sauvegarder les œuvres abîmées.
- **Rénovation de la voirie** (avec enfouissement des réseaux au préalable) en respectant le caractère ancien : 1ère phase rue Hoche.
- **Valorisation et réhabilitation de la place de La Glacière** en lieu de vie et de loisirs.
- **Journées du patrimoine revisitées** à travers la découverte de Lançon, de son histoire médiévale et des racines de la vie lançonnoise.
- **Concerts** à l'église.
- Retour **des concerts et spectacles dans un auditorium modernisé** à l'Espace Antoine Toran.
- **Arts scéniques supplémentaires** accueillis au théâtre de verdure.

JUMELAGES : Développement du jumelage avec Alpedrete & création d'un jumelage avec l'Autriche.